



## HONORAIRES DE L'AGENCE EN VIGUEUR

### Pourcentage appliqué sur le prix de vente

Commission à la charge du vendeur.

Notre agence, au regard de son appartenance aux fichiers partagés avec les agences Laforêt Immobilier et les agences A.M.E.P.I., peut être amenée à pratiquer le barème d'honoraire de l'agence porteuse du mandat.

Barème en vigueur à compter du 23/03/2018

TERRAIN			
< 70 000 € = 6 900 € TTC < 130 000 € = 8 900 € TTC > 130 000 € = 9 900 € TTC			
GARAGE LOT SEUL		GARAGE LOT EN COMPLEMENT D'UN APPARTEMENT	
1 900 € TTC		1 200 € TTC	
BIEN EN CO-PROPRIETE		BIEN HORS CO-PROPRIETE	
4 500 € TTC + 4%*		3 900 € TTC + 4%*	
- 5% si mandat exclusif FAVORIZ remise non cumulable avec une autre promotion			
<b>Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989</b>	<b>-Pour les biens de plus de 60m<sup>2</sup> de surface habitable :</b> Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 6€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 6€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur Etats des lieux d'entrée : 3€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur. <b>- Pour les biens jusqu'à 60m<sup>2</sup> de surface habitable :</b> Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur Etats des lieux d'entrée : 3€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur. <b>- Entremise et négociation : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.</b>	<p style="text-align: center;"><b>18 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (50% à la charge du locataire 50% à la charge du bailleur)</p> <p style="text-align: center;"><b>22 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (50% à la charge du locataire 50% à la charge du bailleur)</p> <p style="text-align: center;"><b>3 €/m<sup>2</sup> TTC</b> (à la charge du bailleur)</p>	
<b>Honoraires Gestion</b>	<b>Sur le montant annuel des sommes encaissées &gt; 2500€ par lot</b>	6,95 % HT	<b>8,34 % TTC</b>
<b>Honoraires Gestion</b>	<b>Sur le montant annuel des sommes encaissées &lt; 2500€ par lot</b>	16,67 % HT	<b>20 % TTC</b>
<b>Locaux commerciaux -Fonds de commerces Droit au bail</b>	<b>Minimum de 2 000 €</b>	20 % Sur le montant annuel des loyers	<b>24 %</b> Sur le montant annuel des loyers

\* du prix de vente

Honoraires pour un bien estimé : 250,00 € TTC. Si plusieurs biens, prestation sur devis.

SO'IMMO.COM SARL au capital de 8.000 €

Siège social : 81 rue Pierre Sénard – 69520 GRIGNY

Tél. : 04.72.30.63.08 – Fax. : 04.81.13.00.88

RCS LYON 801 550 997 – Code APE 6831 Z Agences Immobilières

Caisse de garantie QBE – 21 rue Balzac – 75406 PARIS d'un montant de 110 000€ pour transaction et 110 000 € pour la Gestion

BPLL – 11 rue Ligonnet – 69700 GIVORS

Compte séquestre 81920739322 Carte professionnelle T 143793 – Carte professionnelle G : 14895

Chaque agence est une entité indépendante